

Syndicat Énergies Vienne

78 avenue Jacques Cœur CS 10000

86000 POITIERS

05 49 44 70 07 – syndicat@energies-vienne.fr

Directeur : Christophe PURAVET

Présentation de la structure

A ce jour, le territoire du Syndicat Énergies Vienne compte 260 collectivités adhérentes (communes et EPCI). Afin de garantir une organisation du service public de l'énergie efficace, pérenne et centrée sur les besoins des communes et de leurs habitants, les élus sont au coeur de toutes les instances.

Présentation de son périmètre d'intervention

Les programmes



Les leviers d'action



Les investissements



Les engagements



La représentativité dans les instances régionales et nationales



Présentation de ses différents domaines d'intervention

Le Syndicat Énergies Vienne est gestionnaire d'un certain nombre de compétences pour le compte des collectivités adhérentes. Qu'est-ce que cela signifie ? On parle de transfert de compétences. En effet, en tant qu'autorité organisatrice du service public de l'énergie, le Syndicat Énergies Vienne oeuvre pour le compte de ses communes adhérentes.

Une ambition : destination neutralité carbone

Viser, avec et pour l'ensemble des collectivités adhérentes, l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone en mettant en oeuvre une politique volontariste articulant sobriété énergétique, développement des infrastructures de production d'énergies renouvelables et de distribution d'énergie ainsi que la protection de la biodiversité.

